

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR
TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :
Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :
Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :
La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :
L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :
L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Maladie chronique et Affection Longue Durée ALD et ALC :
La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles
Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° M21- 0056569

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7155 Société : RAT

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : GOTNI AHMED

Date de naissance : 09/07/1962

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 06 35 73 80 80 Total des frais engagés : 3380 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : 15/06/2021

Nom et prénom du malade : GOTNI AHMED

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Goutteuse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : Signature de l'adhérent(e) :

DR H. A. ABDENNACEUR
Professeur
Chirurgie Orthopédique - Orthopédie
27, Avenue Mohammed VI - Casablanca
Tél : 05 22 20 45 45 - Fax : 05 22 22 78 18

DR H. A. ABDENNACEUR
Professeur
Chirurgie Orthopédique - Orthopédie
27, Avenue Mohammed VI - Casablanca
Tél : 05 22 20 45 45 - Fax : 05 22 22 78 18

MUPRAS
15 JUL 2021
ACCUEIL

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/06/21	3 interventions	1	900,-	
08/07/21	1 intervention	1	600,-	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
	15/06/21	2208,78
	08/07/21	872,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

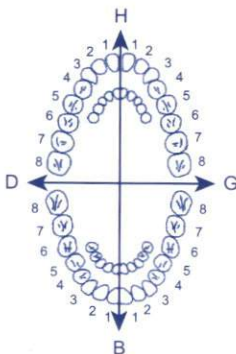
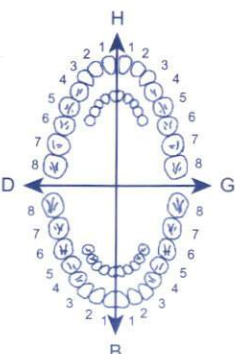
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE 			COEFFICIENT DES TRAVAUX
25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 G 00000000 35533411 11433553 B			MONTANTS DES SOINS	
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS	
			DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur HARFAOUI Abdennaceur

الدكتور حرفاوي عبد النصر

Professeur

أستاذ

Chirurgie Traumatologique - Orthopédie

جراحة العظام و المفاصل

Casablanca, le 15/06/2011 في الدار البيضاء

lachheb Jexien

28300 x3 Choudouf 4

19000 x3
② Doleno

33800 x2

③ Hyalser

8660 x2

④ Diprofen

210820

22, rue Jalal Eddine Assayouti, Place des Iris - 20100 Casablanca - Maroc T.C.E: 00171582600092

Tél.: 05 22 945 945 - GSM: 06 61 505 412 - E-mail: jaceurharfaoui@gmail.com

DR HARFAOUI Abdennaceur
Professeur
Chirurgie Traumatologique - Orthopédie
27, rue Jalal Eddine Assayouti, Place des Iris Casa
Tél: 05 22 945 945 - GSM: 06 61 50 54 12



611 800115 013 7
DIPROSTENE 1 Siringue
P.P.V : 56,80 DH
AMM 235DMP/21/NTT
Distribué par MSD Maroc
B.P. 136 Bouskoura



611 800115 013 7
DIPROSTENE 1 Siringue
P.P.V : 56,80 DH
AMM 235DMP/21/NTT
Distribué par MSD Maroc
B.P. 136 Bouskoura



611 800115 013 7
DIPROSTENE 1 Siringue
P.P.V : 56,80 DH
AMM 235DMP/21/NTT
Distribué par MSD Maroc
B.P. 136 Bouskoura



COOPER PHARMA

PPV: 338,00 DH

COOPER PHARMA

PPV: 338,00 DH

COOPER PHARMA

PPV: 338,00 DH

ZENITH Pharma

AMM N° 558/17 DMP/21/NRQ



6 118001 271214
PPV : 283,00 DH

PPV: 190DH

Lot: AA0299002

EXP: 04/2022

Docteur HARFAOUI Abdennaceur

Professeur

Chirurgie Traumatologique - Orthopédique

الدكتور حرفاوي عبد النصر

أستاذ

جراحة العظام و المفاصل

Casablanca, le 08/07/2011 الدار البيضاء في

lochreb Jervem

46702 plane 100

191



2m

22600 ESAC 40

191



2m

PHARMACIE NOUVEAU
DIOURI AYADI Nourha
l'Université de Bruxelles
12, Bd Oum Rabia - El Oulfa
Casablanca
Tél: 0522.90.17.15 - Cas

Dr HARFAOUI Abdennaceur
Professeur
Chirurgie Traumatologique - Orthopédique
27, rue Jalal Eddine Assayouti Place des Iris Cas
Tél: 0522 94 59 45 Gam: 0661 50 54 12

LOT 20005
PER 04/22
PPV 226DH00

216.00

LOT 210522
EXP 02 2025
PPV 46.70 DH

Docteur HARFAOUI Abdennaceur

الدكتور حرفاوي عبد النصر

Professeur

أستاذ

Chirurgie Traumatologique - Orthopédie

جراحة العظام والمفاصل

Casablanca, le : 15/06/21 في الدار البيضاء

Reçu

Reçu de M^r Lachheb Tachien
la somme de 900,- DHS pour
injections intra articulaire

Dr HARFAOUI Abdennaceur
Professeur
Chirurgie Traumatologique-Orthopédie
27, Rue Jalal Eddine Assayouti, Place des Iris, Cas
Tél: 05 22 94 59 45 GSM: 06 61 50 54 12